

Voici un exemple de requête introductive d'instance

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. :

COUR DU QUÉBEC (chambre civile)

Marie-Claude LALANCETTE, femme d'affaires,
domiciliée et résidant au 888777, boul. des Laurentides,
en la cité de Laval, province de Québec, H9L 1R5,
district de Laval ;

Demanderesse

c.

Rita BOUDADA, femme d'affaires, domiciliée et
résidant au 777888, boul. des Sources, en la cité de Laval,
province de Québec, H1L 6J3, district de Laval ;

Défenderesse

REQUÊTE INTRODUCTIVE D'INSTANCE

AU SOUTIEN DE SA DEMANDE, LA PARTIE DEMANDERESSE EXPOSE CE QUI SUIT :

- 1.- La partie demanderesse réclame de la partie défenderesse la somme de 55 000.00\$, pour marchandises vendues et livrées et/ou services rendus, le tout tel qu'il appert d'un état de compte communiqué comme pièce **P-1**, par la remise d'une copie lors de la signification de la présente requête introductive d'instance;
- 2.- La partie demanderesse a dûment fait parvenir à la partie défenderesse, une mise en demeure, mais cette dernière refuse de s'y conformer et de respecter ses obligations, le tout tel qu'il appert de la mise en demeure communiquée comme pièce **P-2**, par la remise d'une copie lors de la signification de la présente requête introductive d'instance;
- 3.- La présente requête introductive d'instance est bien fondée en faits et en droit.

PAR CES MOTIFS, PLAISE AU TRIBUNAL :

ACCUEILLIR la présente requête

CONDAMNER la partie défenderesse, Rita Boudada, à payer à la partie demanderesse, la somme de 55 000.00\$ avec intérêts au taux légal, plus l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 du Code Civil du Québec, et ce depuis la date de l'assignation;

LE TOUT avec dépens

Montréal, le 2 août 2009

Me Chose Bine
Procureur de la partie demanderesse